



Recueil des prix des principaux produits et services aux Professionnels et Associations

au 1^{er} janvier 2022.



Construisons dans un monde qui bouge.

Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2022.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande ou via www.cic.fr

Prix des produits et services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

Résoudre un litige

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, vous disposez :

> d'un numéro de téléphone dédié



> et d'interlocuteurs privilégiés à contacter :

- **EN PREMIER LIEU, votre agence CIC**, en prenant un rendez-vous, via le formulaire réclamation accessible à partir de votre espace personnel banque à distance, par email ou par courrier.
- **EN SECOND LIEU, le Service Relation Clientèle**,
- par courrier au siège de votre banque régionale
- ou via le formulaire de réclamation en ligne sur www.cic.fr
- **EN TROISIÈME LIEU, le Médiateur**, après épuisement des voies de recours internes et uniquement pour les litiges entrant dans son champ de compétence,
- via son site internet www.lemediateur-cic.fr
- ou par courrier : Monsieur le Médiateur du CIC, 63 chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.cic.fr et sur les conditions générales de banque.

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.cic.fr

Filbanque, vos opérations en ligne :

- par téléphone **0 892 700 300** Service 0,35 € / min + prix appel
- site Internet www.cic.fr
- application CIC pour smartphone, disponible sur Google Play store ou l'Apple Appstore

Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix. N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Nous attirons votre attention sur les frais que vous pourriez supporter en cas d'anomalies de fonctionnement de votre compte. Nous vous invitons, dans un tel cas, à contacter votre chargé d'affaires qui examinera avec vous les solutions les mieux adaptées.

Perte ou vol de vos cartes

Opposition 24h/24 - 7j/7

- sur www.cic.fr si vous êtes abonné à un contrat Filbanque

- par téléphone en France (*) 03 88 39 85 78

- par téléphone depuis l'étranger (*) + 33 3 88 39 85 78

(*) Numéro non surtaxé, coût selon opérateur.

- 3 > **Gestion du compte**
Services courants et Informations
Suivi particulier du compte
Contrats Professionnels
Arrêté de compte
- 5 > **Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA**
Définitions et informations pratiques
Moyens de paiement - Les encaissements
Moyens de paiement - Les paiements
- 9 > **Moyens de paiement internationaux**
Définitions et informations pratiques
Frais liés aux opérations internationales
Moyens de paiement à l'export
- Les encaissements
Moyens de paiement à l'import
- Les paiements
- 11 > **Monétique**
Solutions d'acceptation
Commissions monétiques
Cartes
- 13 > **Banque à distance**
Abonnements à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail
- 14 > **Crédits**
Financements court terme
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises
Financements moyen et long terme
- 15 > **Garanties**
Engagements par signature donnés sur la France
Actes de garantie reçue
Autre service aux professionnels
Hub Business Solutions (HBS)
- 16 > **Épargne financière**
Transactions
Conservation et gestion
- 17 > **Assurances**
Assurances des emprunteurs et des comptes
Protection des biens
- 18 > **Informations**

Services courants et Informations

Mise à disposition de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, à l'agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de bordereaux de remises, à domicile, à la demande du client :	
- conditionnement et envoi simple, par envoi ⁽¹⁾	2,05 €
- conditionnement et envoi en recommandé avec A.R., par envoi ⁽¹⁾	3,10 €
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €
Clôture ou transfert d'un compte courant hors CIC	55,00 €
Relevé de compte, envoi postal :	
- mensuel	Gratuit
- autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	1,90 €
Délivrance d'un avis de crédit ou de débit	1,90 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	1,90 €
Rédédition d'extrait de compte, par ligne	0,10 €
- minimum	18,50 €
Frais de recherche de documents :	
- ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 € HT
- ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe, à partir de	50,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts	7,80 €
Délivrance d'une attestation [attestations d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière...]	19,00 € HT
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	185,00 € HT
Copie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	7,00 €
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	21,00 €
Gestion des pouvoirs et des autorisations	
Actualisation du dossier administratif et juridique, à partir de, par an	200,00 €
Service IBAN Virtuels	

Suivi particulier du compte

Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽²⁾	30,00 €
Frais annuels de tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽²⁾	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 € ⁽³⁾
Commission d'intervention : Somme perçue par la banque pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
- par opération	9,90 €
- plafond journalier	39,60 €
Frais par saisie-attribution	110,00 €
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
- maximum	90,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Impayé sur échéance de prêt, par lettre de relance ⁽⁴⁾	19,90 €

(1) Hors frais postaux refacturés en supplément.

(2) Dans la limite du solde créditeur du compte.

(3) Tarif pour chaque lettre.

(4) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

Contrats Professionnels

Les Contrats Professionnels CIC réunissent un ensemble de produits et services dont l'abonnement mensuel est plus économique qu'une souscription de produits et services à la carte.

Les tarifs ci-dessous correspondent à un contrat comprenant un compte courant professionnel, un Filbanque, une carte de paiement professionnelle et Prosécurité.

Les Contrats Professionnels offrent des options à prix préférentiels et la gratuité de certains services	
Cotisation à une offre groupée de service, par mois, à partir de ⁽¹⁾ :	
- Contrat Professionnel Association	11,50 € HT ⁽²⁾
- Contrat Professionnel Essentiel	13,30 € HT ⁽²⁾
- Contrat Professionnel Agriculteur	20,00 € HT ⁽²⁾
- Forfait libéral	20,90 € HT ⁽²⁾
- Contrat Professionnel Global	26,00 € HT ⁽²⁾

Autre formule

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, les relevés d'identité bancaire (à la demande), les virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, les opérations de caisse, les remises de chèques, les dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique (en inclusion : paiements d'opérations sur Internet et retraits d'espèces dans l'UE) et deux formules de chèques de banque par mois.

Gratuit ⁽³⁾

Arrêté de compte

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

Intérêts débiteurs

Condition générale en absence ou au-delà d'une autorisation :

plafond du taux réglementaire ^(*) minoré de 0,05 %

(*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.

Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
Commission limitée aux intérêts débiteurs. Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.	
Commission d'immobilisation	0,60 %
Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période, si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).	
Commission de dépassement	0,30 %
Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période et l'autorisation.	
Commissions de gestion	
Frais de tenue de compte, par mois, à partir de	34,00 €
Commission de mouvement	2,00 ‰
- minimum par arrêté trimestriel	16,00 €
Fusion d'échelles d'intérêts	

(1) La réduction mensuelle en cas de détention d'une formule WEB de certains contrats souscrits avant le 01/01/2020 n'est plus appliquée du fait de la généralisation de la dématérialisation des documents.

(2) Plus TVA sur l'abonnement Filbanque. (3) Conformément à la réglementation.

Définitions et informations pratiques

L'Espace Economique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein.

La zone SEPA ou Espace SEPA (Single Euro Payment Area) est composé de l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man, Saint-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit de nouveaux moyens de paiement "SEPA" (en EUR) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, les effets de commerce ou les virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euro,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option « SHARE »),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international du compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais :

Pour les virements au sein de l'EEE, libellés dans une devise de l'EEE, la 2^{ème} Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).

Moyens de paiement - Les encaissements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)

Emission de SDD par télétransmission ou Internet (Filbanque) :

• frais par remise	2,65 €
• commission de service par SDD CORE	0,42 €
• commission de service par SDD B2B	0,50 €
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €

SDD remis et retourné impayé 15,60 €

Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :

• demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
• intervention sur ICS	

Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)

Réception d'un SCT Gratuit

Réception d'un virement instantané Gratuit

SEPAmail

Demande d'Identifiant Créancier SEPAmail (ICQX) 40,00 € HT

Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle :

• contrôle en différé	0,80 € HT
• contrôle en temps réel	0,90 € HT

Moyens de paiement non SEPA

Espèces	
Versement d'espèces en EUR	Gratuit
Versement d'espèces en EUR « grands remettants » ^[1] :	
• frais par remise	6,25 €
• comptage :	
- billets triés	1,75 ‰
- monnaie en vrac	11,00 ‰
- écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €
Comptabilisation sur fichier	
Chèques en EUR payables en France	
Remise de chèque(s) au guichet ou au GAB, par chèque	Gratuit
Remise de chèque(s) « grands remettants » ^[2]	
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :	
• inférieur ou égal à 50,00 €	Gratuit
• supérieur à 50,00 €	16,20 €
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France	
Télétransmission ou Internet (Filbanque) :	
• frais par remise	2,65 €
• commission de service par effet	0,54 €
Papier :	
• frais par remise	17,00 €
• commission de service par effet	5,80 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées :	
• effet remis retourné impayé	18,50 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux
Virements non SEPA reçus	
Virement de trésorerie en EUR en provenance de la zone SEPA (dont France)	Gratuit
Virement de trésorerie en EUR en provenance d'un pays hors zone SEPA	cf. moyens de paiement internationaux
Virement ordinaire en provenance d'un tiers non automatisable	3,50 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

[1] Un "grand remettant" est un client déposant en moyenne plus de 10 000 € en billets par mois et/ou plus de 1 500 € en monnaie par mois, ou faisant en moyenne au moins 5 remises par mois. Les tarifs des "grands remettants" s'appliquent à chacune de leur remise.

[2] Un "grand remettant" est un client déposant en moyenne plus de 200 chèques par mois.

Moyens de paiement - Les paiements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)		
Mise en place d'un mandat de prélèvement ou modification du mandat	Gratuit	
Paiement d'un prélèvement	Gratuit	
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Alertes CIC ^[1]	cf. page 14	
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision :		
· prélèvement ≤ 20,00 €	Montant du prélèvement	
· au-delà	20,00 €	
Frais de rejet de prélèvement pour autres motifs	15,00 €	
	Internet	Au guichet
Opposition sur mandat	15,00 €	15,00 €
Révocation de mandat	Non disponible	15,00 €
Inscription d'un compte au service des créanciers autorisés	15,00 €	20,00 €
Ajout d'un créancier autorisé, par ajout	5,00 €	10,00 €
Interdiction d'un créancier, par ajout	15,00 €	20,00 €
Création d'un mandat B to B	10,00 €	15,00 €
Validation d'un mandat B to B	Gratuit	Gratuit
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)		
	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Frais par virement occasionnel :		
· entre vos comptes	Gratuit	Gratuit
· autres destinataires	0,21 €	5,81 €
Frais par virement instantané	1,00 €	Non disponible
Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'un virement permanent	Gratuit	7,50 €
Frais par virement permanent	0,21 €	0,21 €
Virements sur liste/multiples :		
· frais par remise	2,65 €/jour	16,00 €
· commission de service par virement	0,21 €	4,40 €
Frais par virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	8,00 €	
Factures Acceptées à Échéance (FAE)		

[1] Nécessite la détention d'un contrat Filbanque.

Moyens de paiement non SEPA

Espèces		
Retrait d'espèces en EUR en agence sans émission de chèque	Gratuit	
Commande ou échange d'espèces en EUR, suivant la volumétrie et la fréquence		
Chèques en EUR payables en France		
Lettre chèque		
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,00 €	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chèque	15,00 €	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur, par chéquier	33,00 €	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :		
· chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €	
· chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €	
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision	14,00 €	
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,00 €	
Chèques en EUR payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux	
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable en France		
Règlement, par échéance :		
· avec convention de paiement sauf désaccord ^[1]	1,00 €	
· sans convention de paiement sauf désaccord	21,00 €	
Incidents/rejets :		
· insuffisance de provision	20,00 €	
· demande de prorogation	32,00 €	
· pas d'ordre de payer, paiement partiel	20,00 €	
· autres motifs	Gratuit	
Effets : lettre de change ou billet à ordre en EUR payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	cf. moyens de paiement internationaux	
Virements non SEPA émis		
	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Virement de trésorerie en EUR à destination de la zone SEPA (dont France)	6,30 €	11,90 €
Virement de trésorerie en EUR à destination d'un pays hors zone SEPA	cf. moyens de paiement internationaux	
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)	6,30 €	11,90 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)	1,00 €	
Remises documentaires et crédits documentaires		

[1] Gratuit dans le Contrat Professionnel Global.

Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA (cf. définition page 5), ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- « **OUR** » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux du CIC, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- « **SHA** » [SHARE] : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « **BEN** » [BENEFICIARY] : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE, libellés dans une devise de l'EEE, la 2^{ème} Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option « SHARE » (frais partagés), les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Frais d'intervention/de correspondants :

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 13).


Frais liés aux opérations internationales

Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
• récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
• jusqu'à 75 000 €	0,50 ‰
• au-delà	0,25 ‰
• minimum	16,00 €
Frais de saisie	5,60 €
Frais par virement occasionnel incomplet	5,00 €
Commission de règlement par chèque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Majoration pour « virement express »	15,15 €
Impayé et modification sur chèques et effets	27,00 €
Avis de sort, relance	10,00 €
Délivrance d'un avis de crédit ou de débit	1,90 €

Moyens de paiement à l'export - Les encaissements

Virements ordinaires internationaux (*)	
Commission de rapatriement	17,50 €
Virements de trésorerie internationaux (*)	
• sans change	15,00 €
• avec change	31,00 €
Chèques (*)	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin « SBF » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement « CAE » :	
• commission d'encaissement	1,00 ‰
- minimum	20,00 €
• frais de dossier	23,00 €
Effets (*)	
Commission d'encaissement	1,00 ‰
• minimum	19,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	23,00 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

Moyens de paiement à l'import - Les paiements

Virements ordinaires internationaux (*)	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 € :	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Virements de trésorerie internationaux (*)	
• sans change	16,00 €
• avec change	32,00 €
Chèques (*)	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 € :	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	43,00 €
Effets (*)	
Commission de transfert jusqu'à 75 000 € :	1,00 ‰
• au-delà	0,50 ‰
• minimum	17,50 €
Commission d'encaissement	1,50 ‰
• minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Remises documentaires et crédits documentaires	

(*) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou bénéficiaires le cas échéant.

Solutions d'acceptation ⁽¹⁾

Le CIC propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminals de Paiement Électronique, Éditeur Lecteur de chèques)
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF)
- d'encaisser des opérations sur internet de façon sécurisée (Monetico Paiement)

Cette gamme intègre :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacement)

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)

Tarif selon type d'équipement

**Commissions monétiques**

Commissions sur encaissement des paiements par carte	8,00 € HT
Forfait mensuel « petits redevables » (moins de 1 000 € de flux mensuels)	8,00 € HT
Option « petits montants » (transactions de moins de 15 €)	20,00 €
Frais par impayé	20,00 €

Cartes**Cotisations annuelles**

Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)	
CB Mastercard Businesscard ou CB Visa Business	58,00 €
CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	142,00 €
CB Mastercard Achats Pro, plafond standard :	
• débit immédiat	43,92 € ⁽²⁾
• débit différé	51,84 € ⁽²⁾
• autres plafonds	20,00 €
CB Mastercard Auto-Entrepreneur	32,00 €
Autres cartes et services	
Supplément pour cartes CVV Evolutif ⁽³⁾	12,00 €
Carte de dépôt sur automate ⁽⁴⁾	9,00 €
Carte MOA Retrait Monnaie (accès aux automates de gestion de monnaie)	9,00 €
Options disponibles selon la carte, par option :	
• statistiques dépenses porteurs ou entreprises	7,90 €
• retraits	5,75 €
• 2 ^e relevé porteur, synthèses porteurs ou entreprises	6,80 €

[1] Prestations proposées par EURO INFORMATION, fournisseurs de matériels et/ou maintenance.

[2] Cotisation annuelle prélevée mensuellement.

[3] Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). Disponible sur certaines cartes uniquement.

[4] Gratuit dans le Contrat Professionnel Global.

Paiements et retraits - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :	
• paiement par carte	Gratuit
• retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) du CIC et du Crédit Mutuel	Gratuit
• retrait d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement, appelé aussi « Retrait déplacé » :	
- avec CB Mastercard Businesscard Executive ou CB Visa Gold Business	Gratuit
- avec une carte de retrait ou à autorisation systématique, à partir du 2 ^{ème} retrait, par retrait ⁽¹⁾	1,00 €
- avec une autre carte, à partir du 3 ^{ème} retrait par mois, par retrait ⁽¹⁾	1,00 €
Autres opérations ⁽²⁾ :	
• paiement par carte, par paiement	2,90 % + 0,30 €
- maximum	9,00 €
• retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) d'un autre établissement, par retrait	2,90 % + 3,00 €
- maximum	9,00 €
Retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement, avec carte, par retrait	9,00 €

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte	13,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	72,00 €
Rédition d'un code confidentiel	9,70 €
Rédition d'un code confidentiel en urgence	60,00 €
Changement du code confidentiel via un GAB CIC ou Crédit Mutuel	9,00 €
Mise en place d'un plafond temporaire au guichet	5,00 €
Opposition de la carte par le titulaire	Gratuit
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Levée d'interdiction de carte	Gratuit
Frais de duplicata de relevé carte :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois	22,00 €
• ancienneté supérieure à 12 mois	36,00 €

[1] 1 retrait supplémentaire gratuit dans un contrat professionnel.

[2] Opérations hors Espace Economique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.cic.fr).

Abonnements à des services de banque à distance ⁽¹⁾ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Filbanque

Offres de base, abonnement mensuel :	
- services de gestion des documents et contrats	Gratuit
- services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	11,50 € HT
- au-delà, par tranche de 5 sociétés	+5,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
- gestion de groupes de comptes	20,00 € HT
- base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,00 € HT
- base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvement) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	5,00 € HT
- remise de prélèvement	6,50 € HT
- remise de LCR ⁽²⁾	2,00 € HT
- suivi virements GPI (Global Payments Initiative)	5,00 € HT
- prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

Service complémentaire, abonnement mensuel

E-cautions (gestion des cautions)	5,00 € HT
-----------------------------------	-----------

Solutions d'authentification forte et certificats de signature

Service Safetrans :	
- lecteur de carte, cotisation annuelle ⁽³⁾	18,00 € HT
- carte Safetrans (en option), par carte fabriquée	7,00 €
Certificats Certinomis Téléprocédures :	
- de 1 à 5 certificats, par certificat, par an	60,00 € HT
- au-delà de 5 certificats	
Licence DIGIPASS, par licence	24,17 € HT

Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
- TWEB (Transferts WEB)	13,00 € HT
- EBICS T (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
- EBICS TS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	

Services Logiciels

Hub Business Solutions :	
- logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie, de gestion de e-factures et de gestion de e-mandats de prélèvements	Cf. page 15

Consommations

Transmission de la banque vers le client, maximum par enregistrement	0,09 € HT
Transmission du client vers la banque	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier	5,00 € HT

(1) Hors frais de connexion et de fournisseur d'accès à Internet et hors commissions liées au traitement des flux.

(2) Gratuit dans les Contrats Professionnels.

(3) Réduction de 20 % dans les Contrats Professionnels.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou mail ⁽¹⁾

Alertes CIC ⁽²⁾

Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois	5,00 € HT ⁽³⁾
- au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

Crédits

Financements court terme

Découvert Souplesse Pro

Frais de dossier ⁽⁴⁾ :	
- à la mise en place	1,00 % min. 36 €
- lors d'une modification	1,00 % min. 18 €
- au réexamen annuel	0,5 % min. 18 €
Intérêts débiteurs	
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,60 %

Autres découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation, à partir de	90,00 €
Intérêts débiteurs	
Commission de plus fort découvert (définie page 4)	0,08 %
Commission d'immobilisation (définie page 4)	0,60 %

Escompte

Frais de dossier, à partir de	90,00 €
Intérêts d'escompte	
Minimum d'intérêts perçus par effet	8,50 €
Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €	8,50 €
Commission d'endos	
Frais liés à la gestion des effets	cf. page 6

Mobilisation de créances professionnelles

CIC Factoring Solutions ⁽⁵⁾	
--	--

Facturage

CIC Factoring Solutions ⁽⁵⁾	
--	--

Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises

Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)

Commission de confirmation	de 0,05 % à 1,00 %
- minimum	150,00 €

Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)

Commission de notification, à partir de	90,00 €
---	---------

Financements moyen et long terme

Frais de dossier, à la mise en place ou lors d'un avenant	1,00 %
- minimum	120,00 €

(1) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur. (2) Nécessite la détention d'un contrat Filbanque. (3) Réduction de 50 % en cas de détention d'un Contrat Professionnel Global.

(4) Réduction de 20 % sur le taux des frais de dossier en cas de détention d'un Contrat Professionnel Global.

(5) Contrats distribués sous la marque CIC Factoring Solutions et souscrits auprès de CREDIT MUTUEL FACTORING.

Engagements par signature donnés sur la France

Frais de dossier, à partir de	90,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• E-Cautions via Filbanque	25,00 € ⁽¹⁾
• caution ou garantie simple	50,00 €
• caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	50,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel :	de 1 % à 3 % ⁽²⁾
• minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion par ligne et par mois	1,00 €
Frais de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	40,00 €
• acte complexe	95,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

Actes de garantie reçue

Constitution des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 70,00 € à 400,00 €

Autre service aux professionnels

HUB BUSINESS SOLUTIONS (HBS)

Services logiciels, hébergés en mode SaaS (Software as a Service) fournis par EURO-INFORMATION EPITHETE, filiale du groupe CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE.

LOGICIEL DE COMMUNICATION EBICS

Multi-banques : Abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
Mono-banque : Abonnement mensuel	10,00 € HT

LOGICIEL DE SAISIE D'OPÉRATIONS BANCAIRES

(Virements, Prélèvements et Lettres de change (LCR))

Abonnement mensuel, à partir de	10,00 € HT
---------------------------------	------------

LOGICIEL DE GESTION DE TRÉSORERIE

Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
---------------------------------	------------

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE MANDAT DE PRÉLÈVEMENTS E-MANDATS

--	--

LOGICIEL DE GESTION DE FACTURES ÉLECTRONIQUES

Niveau de service	Liberté	Essentiel	Premium
Abonnement mensuel			
Accès au portail e-factures	Gratuit	9,00 € HT	50,00 € HT
Factures clients			
Frais par facture émise dans le mois	1,30 € HT	0,90 € HT	0,75 € HT
Factures fournisseurs			
Frais par facture reçue dans le mois	1,30 € HT	0,90 € HT	0,75 € HT
Modules ou services complémentaires			

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre chargé d'affaires.

⁽¹⁾ Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

⁽²⁾ Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages Bourses France + Belgique et Pays-Bas		Standard ⁽¹⁾	Bourse+ CIC ⁽¹⁾
Ordres saisis sur Filbanque ⁽¹⁾	Commission proportionnelle	0,60 %	0,50 %
	Minimum de perception	8,15 €	8,15 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres ≤ 40 € (forfait)		5,00 €	
Ordres > 40 €		commission proportionnelle par tranches cumulatives	
Ordres saisis à l'agence	jusqu'à 7 500 €	1,30 %	
	> 7 500 € et jusqu'à 15 000 €	1,10 %	
	> 15 000 €	0,90 %	
	minimum	14,30 €	
commission de prise d'ordre ⁽²⁾		5,00 €	

Courtages Bourses étrangères ⁽¹⁾		Standard ⁽¹⁾	Bourse+ CIC ⁽¹⁾
Ordres saisis sur Filbanque ⁽¹⁾	Commission proportionnelle	0,90 %	0,70 %
	Minimum de perception	45,00 €	40,00 €
	Commission de prise d'ordre	Gratuit	Gratuit
Ordres saisis à l'agence	Commission proportionnelle	1,30 %	
	Minimum de perception	55,00 €	
	Commission de prise d'ordre ⁽²⁾	7,00 €	

Autres titres financiers ⁽³⁾

OPC du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale	Droits d'entrée suivant OPC
• ordre saisi sur Filbanque ⁽¹⁾	Réduction de 50 %
• ordre saisi sur Filbanque ⁽¹⁾ avec Bourse+ CIC	Gratuit
OPC hors CIC ou Crédit Mutuel Alliance Fédérale ⁽⁴⁾ :	
• souscription	1,00 %
• minimum	36,00 €
• rachat	Gratuit
Valeurs non cotées sur un marché organisé :	
• intégration ou cession, par ligne	75,00 €

⁽¹⁾ Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

⁽²⁾ Ordre exécuté ou non.

⁽³⁾ La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.cic.fr

⁽⁴⁾ Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

^(*) Liste des pays disponible à votre agence.

Conservation et gestion

Droits de garde semestriels exprimés en HT

Perçus d'avance et prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06		Standard ⁽¹⁾	Bourse+ CIC ⁽¹⁾
Commission proportionnelle par tranches cumulatives			
Valeur du portefeuille	≤ 50 000 €	0,1042 %	cf. Avantages Bourse+ CIC
	> 50 000 € et ≤ 150 000 €	0,0833 %	
	> 150 000 €	0,0625 %	
Droits fixes par ligne :			
· valeurs françaises		1,67 €	1,17 €
· valeurs étrangères		3,00 €	2,08 €
· valeurs non cotées		10,00 €	7,00 €
Minimum par portefeuille		16,25 €	11,38 €

Avantages Bourse+ CIC

Abonnement mensuel et optionnel de Filbanque		1,25 € HT
	Nbre d'ordres	Réduction
Réduction de droits de garde, plafonnée à 150 € par semestre et par compte, en fonction du nombre d'ordres exécutés au cours du semestre civil précédent, hors souscription des OPC du CIC ou du Crédit Mutuel Alliance Fédérale	6	10 %
	12	20 %
	18	30 %
	24	40 %

Frais de tenue de compte titres

Forfait semestriel par portefeuille composé exclusivement de valeurs émises par le CIC ou par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale et/ou d'actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite	8,33 € HT
--	-----------

Service lié

Transfert de portefeuille hors du CIC ou du Crédit Mutuel :	
· par ligne de titres	6,17 € HT
· minimum	61,67 € HT

Gestion

Comptes et portefeuilles gérés	
Flexigestion, frais de gestion semestriels	33,33 € HT

Assurances

Assurances des emprunteurs et des comptes

Selon contrats et options choisies	
------------------------------------	--

Protection des biens

Frais de location de coffre-fort, à partir de	70,83 € HT
Assurance automobile	
Homiris (Protection et télésurveillance des locaux Professionnels) :	
· abonnement mensuel, à partir de	29,00 € HT
· installation et mise en service	75,00 € HT
Dépôt de nuit/an	70,00 € HT

(1) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coûts du fournisseur d'accès à Internet et de l'opérateur.

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

CIC - Crédit Industriel et Commercial

Société anonyme au capital de 611 858 064 €
6 avenue de Provence - 75009 Paris
RCS Paris 542 016 381 - N° ORIAS : 07 025 723

Banque CIC Est

Société anonyme au capital de 225 000 000 €
31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 Strasbourg
RCS Strasbourg 754 800 712 - N° ORIAS : 07 026 287

Banque CIC Nord Ouest

Société anonyme au capital de 230 000 000 €
33 avenue Le Corbusier - 59000 Lille
RCS Lille Métropole B 455 502 096 - N° ORIAS : 07 008 437

Banque CIC Ouest

Société anonyme au capital de 83 780 000 €
2 avenue Jean-Claude Bonduelle - BP 84001 - 44040 Nantes Cedex 1
RCS Nantes 855 801 072 - N° ORIAS : 07 008 480

Lyonnaise de Banque

Société anonyme au capital de 260 840 262 €
8 rue de la République - 69001 Lyon
RCS Lyon 954 507 976 - N° ORIAS : 07 022 698

Banque CIC Sud Ouest

Société anonyme au capital de 214 500 000 €
20 Quai des Chartrons - 33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 456 204 809 - N° ORIAS : 07 027 272

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance (www.arias.fr) - Contrat(s) d'assurance souscrit(s) auprès d'ACM VIE SA ET ACM IARD SA, entreprises régies par le Code des Assurances et distribués(s) sous la marque CIC Assurances.

Les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par Actions Simplifiée au capital de 53 212 140 € - Siège social : 4 Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 312 730 674.

EURO-INFORMATION EPITHETE, SAS, au capital de 5 000 000 € dont le siège social est au 4 Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen - 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 Emetteur : "EURO-INFORMATION EPITHETE".

Les contrats distribués sous la marque CIC Factoring Solutions sont souscrits auprès de Crédit Mutuel Factoring.

Crédit Mutuel Factoring, Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution Société Anonyme au capital de 7 680 000 € dont le siège social est Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - RCS Nanterre 380 307 413. N° TVA Intracommunautaire FR638030743.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Homiris est un service opéré par EPS.

EPS, SAS au capital de 1 000 000 € dont le siège social est 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9 - 338 780 513 RCS Strasbourg. Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 [référentiel I31] - Certificats n°163.00.31 et n°216.10.31 délivrés par CNPP Cert.(www.cnpp.com).

www.cic.fr

